

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

Présents : Gilles SABATIER – Hélène SERVAYRE – David COMPTOUR – Alexandre LEFEVRE – François DUJARDIN - Évelyne DESICY – Maria DE SOUSA ANTUNES - Christelle RONDEL (secrétaire)– Pierre BEAUVERT – Nicole ESBELIN -

Absents Excusés : Audrey CHABRIER (procuration Hélène SERVAYRE), Christophe MARTEL - Manon CHABOT – Bernard EMIREN (procuration Nicole ESBELIN) – Pierre SOURDILLE (procuration Alexandre LEFEVRE).

Votants : 13

Ordre du Jour :

- ✓ Présentation sécurisation Route d'Issoire
- ✓ Vente Immobilière
- ✓ Participation frais de fonctionnement – école 2021/2022
- ✓ Mise à disposition ETAPS année scolaire 2021/2022
- ✓ Informations diverses

Déroulé de séance : début 19h00

- **Présentation sécurisation Route d'Issoire** : Le chargé d'études à la Direction des Routes du Conseil Départemental a présenté au Conseil Municipal un avant-projet de l'aménagement de la Traverse – Le point particulier est la sécurisation du secteur de l'école.
-
- **Vente immobilière** : concernant la vente des immeubles situés Rue des Rosiers et Place de la République, M. Fayard a confirmé à Monsieur le Maire qu'il réhabiliterait ces 2 immeubles en logements et garages et qu'il donnait son accord sur le montant fixé de 30 000 €. Ces immeubles avaient été acquis par la commune en février 2018.

Demande de délibération pour autoriser Monsieur le Maire à réaliser toute démarche et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la vente. Il est précisé que l'acquéreur devra prendre à sa charge les diagnostics obligatoires.

Vote : 9 « pour », 4 « contre »

Arguments contre : Le montant ne correspond pas à ce que l'on attendait.

- **Participation aux frais de fonctionnement école 2021/2022** : Monsieur le Maire ainsi que l'Adjoint aux finances Alexandre LEFEVRE, ont rencontré le Maire de Nonette-Orsonnette afin de faire un point sur les frais de fonctionnement de l'école.

Le montant de la participation qui sera demandé aux communes extérieures pour l'année 2021/2022 est fixé à 800 € par enfant scolarisé au Breuil.

Vote : 13 « pour »

- **Mise à disposition ETAPS année scolaire 2021/2022** : Poursuite d'une mise à disposition de notre intervenante sportive sur les Communes d'Antoingt (2h15) et Charbonnier les Mines (3h) pour un tarif horaire de 23 Euros + 5 % de frais de gestion.

Vote : 13 « pour »

➤ **Informations Diverses :**

- ❖ *Appel d'offres ateliers municipaux* : fin de l'appel d'offres le 05/07/2021. La Commission d'Appel d'Offres devra vite se réunir afin de notifier le plus rapidement possible le marché à la Région.
- ❖ *SME* : Le syndicat informe qu'à partir de janvier 2023, les équipements communaux qui bénéficient de la gratuité de l'eau se verront appliquer un tarif d'abonnement et d'eau à déterminer. Il convient que les communes les prévoient au budget 2023. L'illégalité de cet avantage donné par le syndicat ayant été dénoncé par les services de l'Etat.
- ❖ *Renouvellement du contrat d'Alphonse CHABRUT* pour une durée de 9 mois du 16 juillet 2021 au 15 avril 2022.
- ❖ *Passage en sens unique et suppression des stops rue de Tour*

Déroulé de séance : fin de séance 21h10

Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

